

# Rentrée année scolaire 2023-2024 - Ecole St Exupéry à Péchabou

## Classe de Mme BEDU Céline

### 1. La constitution de la classe

23 élèves de CE1-CE2 :

16 CE1 – 7 CE2

**10 filles et 13 garçons.**

### 3. Le fonctionnement de la classe de CE1-CE2

#### a) Le matériel

Au cours de cette année, vos enfants utiliseront différents outils listés ci-dessous.

#### **Matériel qui doit Toujours être dans le cartable :**

- le **cahier de liaison** : c'est le lien entre vous et moi. Il est TRES IMPORTANT de le vérifier tous les soirs et de le remettre dans le cartable ! Tous les messages passent par là. Les documents transmis sans être collés sont glissés dans la boîte aux lettres. N'oubliez pas de la vider régulièrement.

**Adresse mail** a été mise en place par rapport à la crise sanitaire. Je ne la consulte pas forcément dans la journée.

- l'**agenda** : à regarder tous les soirs et à remettre dans le cartable.

→ En règle générale, **les devoirs sont notés les vendredis** pour toute la semaine. L'objectif est que vous puissiez vous organiser selon vos contraintes personnelles pour accompagner votre enfant dans ses devoirs. Il s'agit également de pouvoir anticiper sur certains devoirs de mémorisation sans attendre le dernier moment (dictée, calculs par exemple). Normalement, la dictée.

- le **porte-vues outil (math et français)** pour les leçons à apprendre et des entraînements, le **porte-vues lecture**.

- le **cahier de brouillon** pour s'entraîner à l'école et à la maison. Il doit être tenu proprement même s'il est ni vérifié et ni corrigé.

#### **Matériel qui reste en classe :**

- le **classeur** pour tout ce qui est autre que français, et math

- la **chemise d'autonomie** avec activité à faire sur temps libre, lorsque le travail attendu est terminé et a été vérifié,

- **cahier du jour CE1/ de français CE2**

- **fichier de maths ainsi que cahier en CE2**

- **fichier d'écriture CE1**

- **cahier de poésie**

- **trousses et réserve individuelles**

## **b) La circulation des livres et des cahiers**

Le vendredi soir : certaines semaines, les cahiers du jour, fichiers de maths seront à regarder à la maison et à signer pour le lundi comme le cahier de liaison avec les clés du comportement.

Le but est que vous puissiez voir les activités réalisées par votre enfant et que vous puissiez échanger avec lui. Vous pouvez revoir avec lui les notions, les reprendre mais je vous demande de ne pas faire travailler votre enfant dans ces cahiers sauf si j'écris « à finir ».

**Il est évident que votre enfant à besoin que son matériel reste en bon état pour avoir envie de travailler avec ....prenez-en soin et mettez-les à l'abri des petits frères, des petites sœurs et des tasses de café.**

## **c) Les corrections**

### PRINCIPE de base :

*On est là pour apprendre. On a le droit de se tromper mais on doit essayer de se corriger.*

En classe, il y aura soit une correction collective pendant laquelle votre enfant devra prendre la correction au stylo vert, soit une correction individuelle. Dans ce dernier cas, voici le code utilisé :

→ une croix correspond à une erreur

→ une croix entourée correspond à une erreur corrigée par l'élève le jour-même ou le lendemain.

Pour le moment, je passe dans les rangs et j'explique à votre enfant la raison pour laquelle il y a une croix. Il essaie alors de se corriger aussitôt. Progressivement, je corrigerai en différé et votre enfant retrouvera son cahier l'après-midi ou le lendemain avec les croix et un marque-page « Essaie de te corriger ». Il devra donc essayer de corriger ses erreurs à ce moment-là.

## **7. Les apprentissages**

Cette année en CE1, votre enfant va continuer sa progression en **mathématiques** en abordant :

- la numération jusqu'à 1000 en CE1 et 10000 en CE2
- les calculs en renforçant ses connaissances en additions et soustractions. Il travaillera également la multiplication : 1ere notion en CE1 et on va poursuivre l'apprentissage des tables mais aussi de la multiplication posée en CE2 -> Attention, ne pas faire apprendre les tables avant qu'on travaille en classe : il faut d'abord y mettre du sens.

Dans le domaine de la langue, votre enfant fera de :

- la lecture de manière quotidiennement en classe. Même si ce n'est pas en devoirs, je vous engage de faire lire votre enfant un peu chaque soir (lecture dans un livre choisi par votre enfant). La lecture doit progressivement être perçue comme un plaisir par votre enfant. Selon les difficultés ou l'aisance qu'il rencontre, vous pouvez lui proposer de faire une lecture partagée : vous lisez une phrase sur deux ; si des personnages parlent, vous pouvez attribuer les paroles d'un seul personnage

à votre enfant et vous lire le reste et progressivement, augmenter la part de lecture de votre enfant. Dans ce cas, votre enfant doit essayer de suivre votre lecture.

Cependant, en général, les enfants aiment qu'on leur lise des histoires, quelque soit leur âge. Donc cette lecture dont je parle précédemment ne doit pas se substituer à la lecture offerte...au risque que votre enfant ne veuille plus lire lui-même parce que ça le prive de la lecture offerte.

- L'orthographe avec des séances quotidiennes sur les premières périodes de l'année et une dictée régulière sur ardoise et hebdomadaire sur le cahier (en CE1 jeudi/ CE2 vendredi)
- La grammaire : nous étudierons la phrase en passant par la reconnaissance d'une phrase mais nous allons aussi « décortiquer » les phrases afin d'identifier les natures et fonctions des mots (sujets, verbes, adjectifs, pronoms personnels...) → CE2, il s'agit de travailler sur des phrases + complexes
- la conjugaison en passant par la reconnaissance du verbe et de son infinitif puis par la conjugaison de certains verbes au futur, présent et imparfait.... avec de plus en plus de verbes en CE2 (et selon le temps (le passé composé en CE2)
- le vocabulaire (au fur et à mesure des séances de lecture, de production d'écrit mais aussi des séances dédiées)

Nous travaillerons également l'espace, le temps et les objets, la matière et le vivant. : avec un décloisonnement avec l'enseignante de CE2 pour l'espace et le temps qui prendra tous les CE2.

En anglais, nous ferons des rituels chaque matin (date, humeur/émotion, vêtements...) et une séance spécifique chaque semaine.

## 8. Le double niveau

Certaines activités sont menées en commun, d'autres très différenciées auquel cas un groupe est en autonomie quand l'autre est avec l'enseignant.

Les enfants doivent apprendre à chuchoter, et à travailler encore plus en autonomie.

## 9. APC.

Mercredi 11h-12h

L' APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) peuvent être un soutien aux apprentissages si besoin, ou être ouverte à tous les élèves selon les projets de la classe ou du cycle (ex. atelier d' oral , atelier informatique....) en lien avec le français ou les maths. L' APC n'est pas là pour remédier aux grandes difficultés rencontrées par des enfants qui bénéficient de soins ou de suivi particulier. Elle peut aider les élèves face à des difficultés ponctuelles.

En général, je convie les élèves **sur plusieurs séances** sauf pour les premières avec les CE1.

## 10. Evaluations nationales des CE1

Lundi , mardi et mercredi : finies !

Je vous ferai un retour des évaluations.

## 11. Divers

### **a) La santé de l'enfant – goûters / écrans**

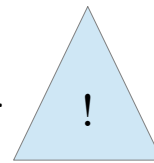
→ Votre enfant peut prendre un goûter pour la récréation du matin. Ce goûter doit être composé de fruits et compotes (pas de gâteaux). Il est important de veiller à la qualité et quantité du goûter proposé à votre enfant.

L'après-midi, il n'y a pas de goûter à la récréation. Votre enfant devra attendre la fin de la classe à 16h30 pour goûter à l'ALAE.

→ Maison : limiter les écrans

### **b) Les anniversaires**

PAS D'ANNIV en classe cette année ← plusieurs enfants allergiques.



### **c) Communication parents-enseignant**

La communication « normale » passera par le cahier de liaison. Je n'utiliserai l'adresse mail que je vous ai transmise que pour une communication urgente et impossible par le cahier de liaison.

Au cours de cette année scolaire, nous serons amenés à échanger. Si vous avez besoin de me rencontrer, faites-en la demande dans le cahier de liaison en précisant, si possible, vos disponibilités. Sachez d'ores et déjà que je suis particulièrement disponible le jeudi soir.

## 12. Les projets....

Voilà ce que je peux vous dire à l'heure actuelle.

### **>Piscine :**

Nous devrions aller à la piscine dès le 12décembre, à condition d'avoir assez de parents agréés pour nous accompagner. Les séances sont adaptées aux enfants et à leur niveau d'aisance aquatique.

**> Chorale :** Nous avons organisé une chorale avec 2 classes CE1 et CE1/CE2.

**>médiathèque:** Cette année, nous pourrons aller à la médiathèque : à peu près 1x/mois selon un planning établi.

-animation

- emprunt : Votre enfant devra ramener le livre emprunté, pour la séance suivante. Les séances « Médiathèque » seront identifiés par un « M » dans le calendrier de votre enfant (Porte-vues de lecture).

**>Course longue :** Ce projet concerne toute l'école. **Le jeudi 12/10 au matin**, les élèves descendront au terrain de rugby de **PECHABOU**. Ils devront courir en essayant de satisfaire le contrat sur lequel ils se seront engagés. Rare séances de sport (car piscine) mais au cours de séances de sport, à l'école, les élèves s'entraîneront à courir et apprendront à connaître leurs capacités et leurs limites.

----> Nous aurons besoin de parents accompagnateurs pour faire le chemin mais aussi de parents qui seront sur le terrain pour aider à l'organisation.

**>Cycle vélo:** nous envisageons une séquence de vélo dans l'enceinte de l'école. Pour mener ces séances, nous avons besoin de parents agréés. Les enfants viendront avec leur vélo à l'école. Ils pourront le laisser à l'école pour plusieurs semaines pour le reprendre chaque fois.

**>Classe Découverte:** nous envisageons une classe découverte avec la classe des CE2 de Mme Bontemps. Il s'agit d'une semaine avec des activités autour du sport et de la nature dans le Tarn. Du 29/04 au 02/05

- Nous aurions besoin de 2 parents accompagnateurs sans qui cette semaine est impossible.
- Activité Vélo : parents agréés pour les activités de préparations dans l'école.(10 séances)
  - date agrément 29/09